

Communauté de  
Communes

« Loire Semène »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »  
DU 13 DECEMBRE 2022

L'an deux-mille-vingt-deux,  
le treize décembre,  
le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,  
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 21

Excusés représentés : 8

Excusés non représentés : 2

Absents : 0

Votants : 29

Date de convocation du conseil communautaire : 07 décembre 2022

**PRESENTS :**

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, Mme BENABDESLAM, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, M. SALGADO, Mme SANDRON, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON

**EXCUSES REPRESENTES :**

Mme JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL  
Mme TEYSSIER : Pouvoir donné à M. HAURY  
M. HAURY : Pouvoir donné à M. GIRODET  
Mme GOMEZ : Pouvoir donné à M. ARNAUD  
Mme CHALANCON-LYOTHIER : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES  
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à Mme BENABDESLAM  
M. MARCEAU : Pouvoir donné à Mme ADJERIOU  
Mme ROYON : Pouvoir donné à M. BOMPUIS

**EXCUSEES:**

Mme JANISSET  
Mme TARERAT

n° 20221213\_D\_148

**Commission :**  
**Administration**  
**Générale**

**Objet : Ressources**  
**Humaines : Tableau**  
**des effectifs : Mise à**  
**jour**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou sous-Préfecture  
le :

Madame Anne VINSON a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de bien vouloir approuver la mise à jour du tableau des effectifs (cf. tableau ci-joint) prévoyant :

- ✓ La création au sein de la filière technique d'un poste d'adjoint technique au sein du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux afin de permettre la titularisation d'un agent contractuel exerçant les fonctions de Technicien Eau Assainissement, et la suppression à compter du 1<sup>er</sup> février 2023 d'un poste de technicien occupé actuellement par l'agent.
- ✓ La création au sein de la filière administrative d'un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe au sein du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux afin de permettre la titularisation d'un agent contractuel exerçant les fonctions d'assistante des services techniques suite à réussite à concours, et la suppression à compter du 1<sup>er</sup> février 2023 d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe contractuel occupé actuellement par l'agent.
- ✓ La suppression au sein de la filière administrative d'un poste d'attaché principal concernant les fonctions de Directeur des Services à la population suite au départ de l'agent ; le poste de la nouvelle Directrice des Services à la population ayant été créé lors du Conseil Communautaire du 8 Novembre.
- ✓ La suppression au sein de la filière culture d'un poste d'assistant de conservation principal de 1<sup>ère</sup> classe concernant les fonctions de Coordinatrice médiation culturelle et numérique suite au départ de l'agent ; le poste de la nouvelle Coordinatrice ayant été créé lors du Conseil Communautaire du 8 Novembre.
- ✓ La suppression au sein de la filière Médico-sociale d'un poste d'agent social principal de 1<sup>ère</sup> classe à 30/35<sup>ème</sup> concernant les fonctions d'aide auxiliaire suite au départ en retraite de l'agent ; le poste étant actuellement occupé par un agent titulaire suite à une mobilité interne.

La création et la suppression de plusieurs postes suite à des avancements de grades à compter du 01/01/2023 :

- ✓ La suppression d'un poste d'adjoint technique, d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à 32/35<sup>ème</sup>, d'un poste d'adjoint technique à 28/35<sup>ème</sup> et la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe, d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à 32/35<sup>ème</sup> et d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à 28/35<sup>ème</sup> au sein du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux
- ✓ La suppression d'un poste d'Ingénieur Principal et la création d'un poste d'Ingénieur Hors Classe au sein du cadre d'emploi des Ingénieurs Territoriaux.
- ✓ La suppression d'un poste d'adjoint du patrimoine au sein du cadre d'emploi des adjoints du patrimoine territoriaux ; le poste d'adjoint du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe nécessaire à l'avancement de grade étant déjà créé et vacant suite au départ d'une responsable de médiathèque.
- ✓ La suppression d'un poste d'assistant Socio-éducatif et la création d'un poste d'assistant Socio-éducatif de classe exceptionnelle au sein du cadre d'emploi des assistants socio-éducatifs territoriaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la mise à jour du tableau des effectifs.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Président

Frédéric GIRODE

